

# AVIS DE CONSTRUCTION

Procédure Simplifiée  
N° de dossier : 2025-01415-S

|                            |                                                                                                                                        |
|----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Requérant(s)               | Santana Ferreira Edna, Route des Rangiers 48, 2952 Cornol                                                                              |
| Auteur du projet           | Santana Ferreira Edna, Route des Rangiers 48, 2952 Cornol                                                                              |
| Description du projet      | Aménagement d'une place en groise avec pavés filtrants. Suppression du petit muret qui entoure le jardin potager en face de la maison. |
| Cadastre(s), parcelle(s)   | Cornol, 1274                                                                                                                           |
| Lieu-dit, adresse          | Route des Rangiers, Route des Rangiers 48, 2952 Cornol                                                                                 |
| Affectation de la zone     | En zone à bâtir, Jardin potager                                                                                                        |
| Plan spécial               | Aucun                                                                                                                                  |
| Dérogation(s) requise(s)   | Aucune                                                                                                                                 |
| Requête(s) spéciale(s)     | Aucune                                                                                                                                 |
| Début de la publication    | 24.11.2025                                                                                                                             |
| Échéance de la publication | 04.12.2025                                                                                                                             |

## Ouvrage

Description :  
Genre de construction : matériaux : pavés filtrants

## Dépôt public

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Cornol, Route des Rangiers 5, 2952 Cornol, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Notion de compensation des charges selon art. 32 LCAT : « Si un propriétaire foncier tire profit d'un avantage particulier qui lui a été accordé aux dépens d'un voisin à la suite d'une dérogation, d'un plan spécial ou de tout autre mesure s'écartant des prescriptions communales sur les constructions, il doit dédommager le voisin si ce dernier subit un préjudice notable.

Cornol, le 20 novembre 2025